

Foire Aux Questions

1. Comment savoir si mon enfant est victime de harcèlement ?

On parle davantage de situation d'intimidation. Pour parler de harcèlement, il faut que les faits soient avérés et reconnus et qu'il y ait une vraie volonté de nuire de la part des intimidateurs. Donc nous parlons davantage de situations de harcèlement potentiel ou de situations d'intimidation.

Ces situations de harcèlement potentiel se distinguent de disputes entre élèves quand la situation et le mal-être de l'enfant sont le fait d'un élève ou de plusieurs au sein d'un groupe, qu'ils perdurent dans le temps, de manière répétée et régulière et qu'ils provoquent chez l'enfant une série de symptômes signes d'un mal-être.

2. Comment aborder le sujet du harcèlement scolaire avec mon enfant ?

Toutes les écoles sont engagées sur cet aspect. En parallèle, il est important que chaque enfant puisse comprendre que toutes les personnes (adultes ou élèves) ont des fonctionnements différents et qu'il ne s'agit pas d'adhérer ou non aux agissements des uns et des autres mais plutôt d'essayer de se comprendre. A cet égard, il est important que les élèves arrivent à développer leur empathie en comprenant leurs propres émotions, en parvenant à les décrypter chez les autres, en essayant de se mettre à la place de l'autre.

Il faut être vigilant à l'état émotionnel de son enfant et se montrer ouvert au dialogue. Il est aussi important de voir, au travers de certains propos que vos enfants peuvent tenir, si votre enfant est susceptible de faire subir quelques brimades à d'autres.

3. Que faire si mon enfant me dit qu'il est victime de harcèlement à l'école ?

Le terme de harcèlement est plutôt un terme judiciaire. Dans le cadre de l'école, et dans la mesure où nous ne savons pas si les brimades sont véritablement volontaires, nous parlerons davantage d'intimidation.

Les symptômes sont multiples et c'est l'association de plusieurs éléments qui peuvent indiquer l'existence d'une situation d'intimidation. En tout état de cause, si vous notez des changements importants chez votre enfant (résultats scolaires, repli sur soi, agressivité, troubles du sommeil et bien d'autres encore), il est important d'échanger avec lui sur ce point puis avec l'équipe pédagogique et d'essayer d'identifier ce qui peut causer de tels changements. Dans ce cas, il faut rapidement établir une communication avec l'enseignant de la classe ou le directeur afin d'évoquer les faits. Ces derniers rempliront avec vous une grille de signaux faibles et se rapprocheront ensuite du pôle s'ils pensent que cette situation doit effectivement être prise en charge.

L'inquiétude d'un parent peut parfois inviter à vouloir régler la situation seul, en s'adressant directement aux élèves intimidateurs ou à leurs parents. Nous vous invitons à être vigilants et à vous adresser à l'équipe pédagogique sans avoir recours à ces actions.

4. Comment réagir si mon enfant est accusé d'être intimidateur ?

La méthode utilisée par le pôle est une approche non blâmante. Il ne s'agit pas de dire qu'un élève est auteur ou non de brimades mais vraiment de faire réfléchir un groupe à comment améliorer ou apaiser une situation de mal-être chez un autre élève.

5. Quelles mesures l'école peut-elle prendre pour prévenir et gérer le harcèlement scolaire ?

Toutes les écoles sont engagées dans la lutte contre le harcèlement. Les classes participent à des temps forts à différents moments de l'année. De plus, si des situations venaient à être identifiées, les écoles mettent en place des mesures de précaution et se tournent vers le pôle pour avoir un appui supplémentaire.

6. Comment encourager mon enfant à me parler s'il vit une telle situation ?

En premier lieu, il est important de se montrer ouvert aux échanges. Votre enfant doit savoir qu'il peut faire confiance à l'adulte. Le simple fait de lui demander comment il va peut l'engager à s'exprimer. Il est toutefois possible que votre enfant n'ose pas vous en parler par peur de vous inquiéter. Il est donc important qu'il ait une personne de confiance à qui s'adresser dans son entourage (membres de la famille, ami(e)s, enseignant). Il est ensuite important que ces personnes se tournent vers vous ou le corps professoral.

7. Quel rôle jouent les réseaux sociaux et le cyberharcèlement dans le harcèlement scolaire ?

Le cyberharcèlement a bien souvent lieu dans la sphère privée et il est important, pour les élèves, d'avoir une utilisation raisonnée des outils numériques. Il est aussi essentiel qu'un contrôle parental soit effectué. Parfois, ces actes ont des répercussions à l'école. Les deux sont donc liés et la vigilance doit être partout.

8. Comment aider mon enfant à renforcer sa confiance en lui et à faire face au harcèlement ?

Se faire confiance n'est pas chose aisée. Il s'agit d'un apprentissage qui se fait sur du très long terme et qui nécessite un guidage de l'adulte dès le plus jeune âge : être capable d'identifier ses réussites mais aussi ce sur quoi on doit progresser, pouvoir être fier de ce qu'on a accompli, être encouragé, valorisé, avoir un espace de parole de confiance...

Des jeux sur les émotions et les habiletés sociales peuvent être utilisés avec son enfant pour développer ces éléments.

9. Comment travailler en collaboration avec les enseignants et les autres parents pour créer un environnement scolaire sûr et accueillant ?

L'un des premiers conseils serait d'établir une communication fluide avec l'équipe enseignante et une relation de confiance. Les élèves doivent savoir qu'en cas de besoin, les parents peuvent se tourner vers l'école et inversement. Ainsi, les élèves savent que le discours sera harmonisé entre les deux parties et qu'ils peuvent avoir confiance. L'objectif est d'avancer ensemble pour permettre aux élèves de progresser dans leurs apprentissages et de s'épanouir à l'école.

Des inquiétudes peuvent naître, c'est normal. Un discours posé permettra de chercher des solutions conjointes. Si l'enfant sent de la réticence chez l'une ou l'autre des parties, alors un conflit de loyauté s'installera et ne lui permettra pas de vivre correctement sa scolarité.

10. Quelles sont les lois et les politiques en place pour protéger les enfants contre le harcèlement scolaire ?

La loi Balanant du 2 mars 2022 vise à combattre le harcèlement scolaire. Cette loi indique que le harcèlement scolaire est dorénavant considéré comme un délit et est puni par la loi dans certaines conditions. Des éléments légaux existent également sur le cyberharcèlement. Cette mesure judiciaire implique l'intervention d'autres instances que l'école. L'objectif de pHARe est d'amener les élèves à modifier leur attitude et non pas à les sanctionner.

Le dispositif pHARe permet d'avoir une approche qui ne nécessite pas une judiciarisation. Nous rappelons que nous restons sur l'idée qu'un enfant qui peut faire subir des brimades n'a pas forcément conscience du mal-être qu'il génère et que toute intervention judiciaire empêche potentiellement cette prise de conscience. Le pôle pHARe vise à l'émergence de l'empathie et à la modification des comportements entre pairs.

11. Comment éduquer mon enfant sur l'importance de la compassion, de l'empathie et du respect envers les autres pour prévenir le harcèlement ?

Il s'agit avant toute chose de l'aider à s'exprimer et à comprendre ce qui se passe en lui. Un enfant qui comprend les émotions qu'il ressent, à travers son corps, ses paroles ou ses actes, est un enfant qui parviendra à développer des outils pour les maîtriser. S'il comprend ses émotions et les régule, il sera apte à comprendre celles des autres et donc à développer de l'empathie. S'il obtient l'appui des adultes face à des réussites ou des difficultés, il parviendra à s'auto-réguler et à développer des stratégies pour agir. Il développera aussi sa confiance en lui et pourra s'affirmer face à une situation compliquée en cherchant à résoudre des problèmes.

Pour cela, l'essentiel est de le sécuriser en lui proposant un cadre, des règles fermes mais justes, en l'encourageant et en l'assurant de votre soutien, en lui offrant un espace de parole sans jugement.